

Travail 5.0 Intégrer les salariés aux projets de modernisation

Partagez vos pratiques avec d'autres entreprises

contexte
enjeux
consé-
quences

Pour rester **compétitives**,
les entreprises ont de plus
en plus recours aux **nouvelles
technologies** : TIC , automatisation
des chaînes de production,
robotique, ...

D'où une **modification**
des métiers et de l'**organisation**
des activités.

Résultat : des **conséquences**
sur le travail, sur les compétences,
et sur les modes de management.

Pour qu'un changement
soit efficace, il est primordial
d'**intégrer les salariés**
le plus en amont possible.

L'Aract Bourgogne-Franche-Comté vous accompagne

Une action, pour quoi faire ?

- Comprendre les enjeux d'un projet de modernisation
- Partager les bonnes pratiques
- Éviter les écueils.

Comment ?

- L'Aract réalisera **trois diagnostics**.
Bénéficiez de cet **appui** pour identifier vos forces
et vos marges de manoeuvre dans la conduite de votre projet
2 à 3 jours par entreprise - de septembre à novembre 2020.
- **Un atelier** sera ensuite proposé à toutes les entreprises
industrielles de BFC pour partager les enseignements tirés.

Action financée par l'État et la Région Bourgogne-France-Comté dans le cadre du projet
«Travail 5.0». Aucune participation financière ne sera demandée aux entreprises.



Pour profiter d'un diagnostic court et/ou participer à l'atelier d'échanges organisé fin 2020
(au sein d'une entreprise, date et lieu à préciser), contactez

Sabrina Boudailler s.boudailler@anact.fr **03 81 25 52 80** ou **Isabelle Couette** i.couette@anact.fr **03 80 50 99 86**